

Marie-Claire ROBIC*

RESUME On rappelle les principales formes géométriques ayant servi à schématiser le territoire français depuis deux siècles, notamment l'octogone et l'hexagone. On examine les significations de la métonymie par laquelle l'Hexagone désigne la France depuis les années 1950-60, au regard de la décolonisation, de l'ouverture des frontières et de l'aménagement du territoire.

•FRANCE
•GEOMETRISATION
•MODELE
•LOGO

ABSTRACT A few of the geometrical shapes, mainly the octogon and the hexagon, that have helped to represent the French territory for centuries are recalled. The meaning of the metonymy in which the Hexagon is meant for France since the fifties is examined with regard to the decolonization, the opening of the borders and territory planning.

•FRANCE
•GEOMETRIZATION
•MODEL
•LOGO

RESUMEN Se alude a las principales formas geométricas que han esquematizado el territorio francés desde hace dos siglos, especialmente el octógono y el hexágono. Se examinan los significados de la metonimia mediante la cual el hexágono designa Francia a partir de los años 1950-60 en lo referente a la descolonización, apertura de fronteras y ordenación territorial.

•FRANCIA
•GEOMETRIZACION
•MODELO
•LOGOTIPO

La métonymie par laquelle l'Hexagone désigne la France est beaucoup plus récente qu'on ne l'imagine généralement: cette figure de langage date du tournant des années 1950-1960. La rapidité avec laquelle elle s'est imposée est un sujet d'étonnement pour les quelques chercheurs qui se sont intéressés à la diffusion du trope (Smith, 1969; Weber, 1986). Enfin, son adoption est marquée par un retournement de valeur qui a subverti la dérision initiale, —critique des Français métropolitains par les «Pieds noirs» et dénigrement du repli frileux dans la «peau de chagrin»—: l'adoption de la figure de l'hexagone a conféré à la nouvelle puissance moyenne que devient la France sous de Gaulle une complétude nouvelle.

Des polygones pour une France parfaite

Ce n'est certes pas dire que la référence à l'hexagone soit totalement neuve. Depuis plus d'un siècle, des générations d'élèves ont inscrit les contours sinueux de la France dans une figure géométrique idéale, «harmonieuse et (presque) symétrique», «compacte, ramassée, régulière, telle qu'aucun point n'est situé à plus de 450 km (ou 480) de la mer», etc. Mais il ne s'agissait, sauf exceptions, que d'une géométrisation, d'un contour à usage pédagogique, que les cartes scolaires transcrivaient généralement par un tireté discret borné par des pointes, des embouchures et des sommets classiques, et que reliaient un réseau sommaire de diagonales et de dimensions. Le texte affirmait: «la France a la forme d'un hexagone».

Les réformateurs de l'enseignement de la géographie des années 1860-1880, tels Emile Levasseur et Pierre Fon-

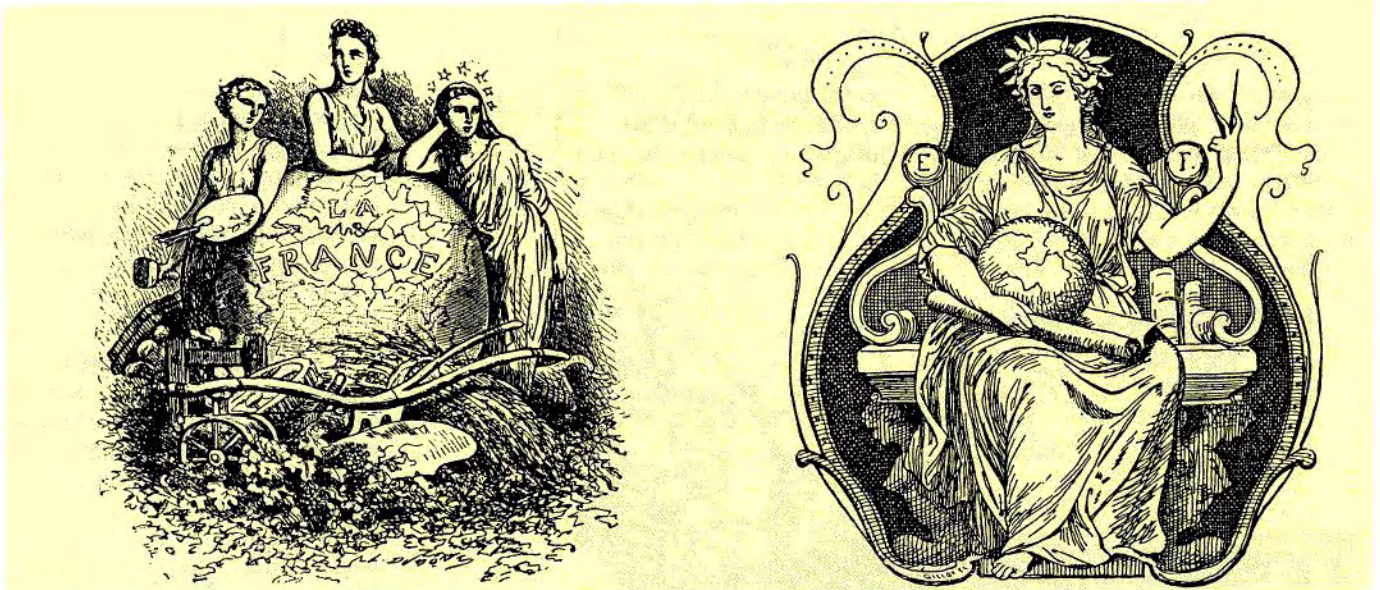
cin, ont beaucoup œuvré pour faire connaître la forme hexagonale du territoire français, avant et après la perte des provinces de l'est. En fait, l'hexagone ne faisait pas l'unanimité. Deux figures lui ont été opposées dans les manuels scolaires et dans les ouvrages de référence: le pentagone, illustré par Théophile Lavallée et Emmanuel de Martonne et surtout l'octogone, inventé par Elisée Reclus au milieu des années 1860. Sans parler des grands auteurs qui n'ont peint de la France que sa complexion —personnalité, physiologie, nature isthmique—, ignorant son tracé extérieur, tels Jules Michelet et Paul Vidal de la Blache.

La suprématie du Verbe ?

Nous suivrons Eugen Weber (1986), lorsqu'il attire l'attention sur les particularités de la symbolique républicaine, pauvre en matière carto-graphique car portée à la valorisation du Verbe, lors même qu'elle veut attiser la cohésion nationale. Par rapport à l'Angleterre ou à l'Espagne, peu de mots historiques français se rapporteraient au territoire, souligne-t-il, et une propension à des représentations abstraites ou littéraires caractériseraient notre imaginaire national, tels le drapeau, le bonnet phrygien, ou encore l'allégorie. De manière similaire, pour les XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles, le recensement effectué par N. B. Smith (1969) révèle la faiblesse des représentations géométriques françaises, comparées à la relative fréquence des descriptions géométriques de la France issues de l'étranger.

En nous étonnant avec lui que «l'hexagone français —ou tout autre choix d'emblème— ne soit pas plus tôt passé de l'expérience généralisée [de la carte de manuel] dans le lan-

* Epistémologie et histoire de la géographie, URA 914, Université Paris I - C.N.R.S., 9 rue Mahler, Paris.



1. Un territoire figuré (1868)

Source: VERNE J., 1868, *Géographie illustrée de la France et de ses colonies*, Paris, J. Hetzel [Fac similé publié en 1976, Ed. Louis Pariente, Paris].

Sur ces gravures des pages de titre de la *Géographie illustrée de la France et de ses colonies* publiée par Jules Verne chez Hetzel (1868), la carte est floue. La France repose sur des signes d'abondance agricole, les muses rêvent, l'Empire mesure sereinement le monde.

Dans l'*Introduction* de l'ouvrage, Théophile Lavallée présente la France comme un «hexagone irrégulier» et vante sa «centralité» en Europe. L'essentiel de son propos ne fait que reproduire des textes anciens, telle sa *Géographie physique, historique et militaire* publiée à partir de 1836 ou sa fausse réédition de la *Géographie universelle* de Malte-Brun (1862). Or, il s'y faisait le champion du pentagone, qu'il envisage la Gaule, *Gallia*, dans son extension des Pyrénées au Rhin, où la France n'est qu'un sous-ensemble (1836), ou qu'il ne considère que la France au sens strict. Dans cette version de 1868 il ajoute donc un angle à son pentagone, non pas en traçant une ligne Bayonne-Nice, mais en distinguant dans l'ancien côté oriental formé par le Rhin et les Alpes «le côté E. [appuyé] sur les Alpes, le Jura et le Rhin dans une longueur de 930 kilomètres, le côté N.E. sur l'Allemagne et la Belgique dans une longueur de 700 kilomètres.»

gage commun», nous suivrons aussi Weber lorsqu'il explique le relatif flou de l'image de la France, après la défaite de 1870 comme après la victoire de 1918, par le transfert de l'idée de grandeur nationale sur la carte de l'Empire français, sur «l'autre France» ou la «plus grande France».

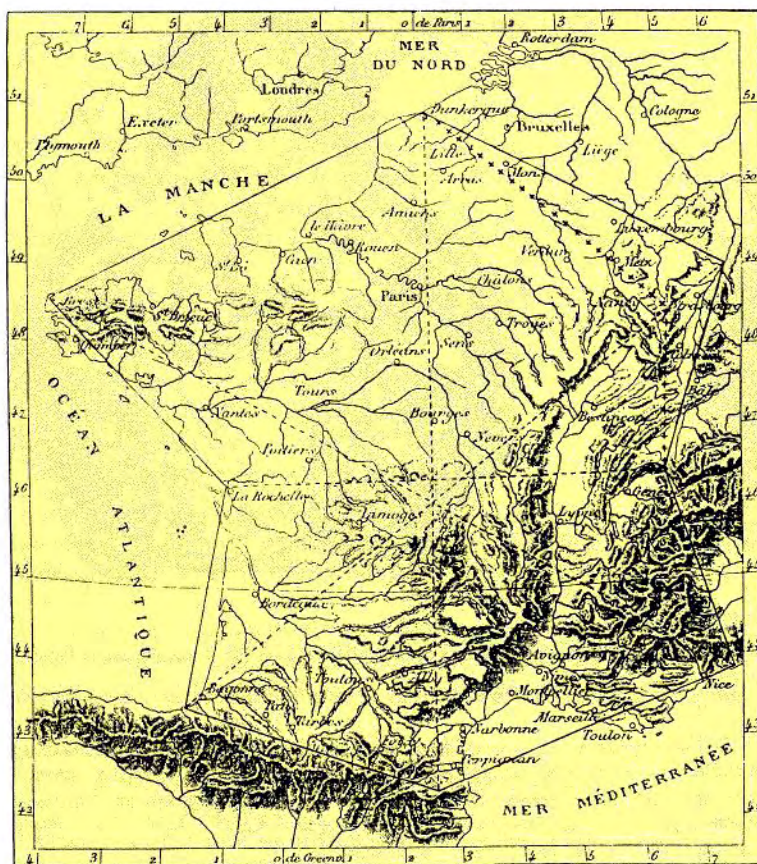
A l'inverse, l'imposition de la symbolique hexagonale va de pair avec la décolonisation, le terme de Métropole étant alors vidé de son sens. Pourtant la fixation sur 1962, année de la signature des Accords d'Évian, souvent retenue comme point de départ de l'assimilation de la France à l'Hexagone, risque de réduire l'interprétation. Weber insiste à juste titre sur un autre phénomène contemporain, la dévalorisation des frontières qui s'est opérée notamment à la suite de la signature du traité de Rome en 1958. Une nouvelle symbolique pouvait se développer, dit-il, les «normes du discours public» sur la nation ayant changé ainsi que les normes de la représentation, avec la popularisation de l'art abstrait. Il en conclut qu'une mutation culturelle a permis alors de «reconnaître» l'identité nationale et non plus de l'«affirmer»: «et pour cela, il suffisait d'adopter un symbolisme qui ne diffère pas beaucoup de celui qu'on utilise dans la signalisation routière.» Un logo, en somme...

Hexagone parfait et «nationalisme territorial»

C'est oublier la capacité «performatrice» du langage du général de Gaulle qui a su, dans le même temps qu'elle pa-

raissait déchue, faire exister par le seul Verbe une certaine «grandeur de la France» (George, 1983). C'est omettre aussi les manifestations antérieures d'un redéploiement des investissements économiques et culturels hors de l'Empire, dont témoignent, entre autres, les polémiques autour du cartiérisme dans les années 1955 et, enfin, négliger la politique de modernisation concrètement engagée par les gouvernements gaullistes, qui prend forme notamment par l'aménagement du territoire. C'est ce qui nous fait dire que E. Weber sous-estime, pour expliquer le succès de l'hexagone, ce qu'on pourrait appeler le nationalisme territorial, qui va de pair avec d'autres formes de volontarisme caractérisant les débuts de la V^e République (force de frappe, nouveau franc, etc.).

Or, l'iconographie enregistre la mutation des connotations accompagnant l'adoption du langage hexagonal. D'abord, ce qui s'est répandu dans le langage comme substantif ou adjectif à portée péjorative au milieu des années 1950 est devenu dans les années soixante une forme idéalisée; en témoigne exemplairement cette remarque d'A. Dupront (1972), citée par Weber: «Réduite désormais à elle-même jusque dans les sarcasmes de ses pertes lorsque le langage moque l'hexagone, [la France] garde la perfection de sa figure physique, celle d'une géométrie solaire.» Par ailleurs, ce polygone tend à être désormais parfaitement régulier et symétrique: il n'est plus ajusté aux sommets concrets de la carte de France, qui se conforme au contraire



2. La France octogonale d'Elisée Reclus (1864 et 1877)

Source: RECLUS E., 1877, *Nouvelle géographie universelle. La terre et les hommes II. La France*, Paris, Hachette.

Cette carte figure dans le volume de sa *Géographie universelle* consacré à la France (1877), sous le titre «Axes et contours de la France»: le texte l'explique amplement. Si elle constitue l'une des premières représentations graphiques de l'octogone, elle a déjà été commentée à plusieurs reprises par E. Reclus, qui a décrit une France octogonale dès l'Introduction au *Dictionnaire des communes de la France* de P. Joanne publié en 1864 et réédité en 1869. Cette forme est l'une des manifestations de la distinction de la France en Europe, de «l'élégance et l'équilibre de ses formes», et plus généralement, de sa nature privilégiée:

«Ses contours, souples et mouvementés s'harmonisent de la manière la plus gracieuse avec la solide majesté de l'ensemble, et se développent régulièrement en une série d'ondulations rythmiques. Un méridien, que l'on peut considérer comme un axe idéal, réunit les deux extrémités saillantes du territoire national en passant exactement à travers la capitale et le centre de figure, et partage la France toute entière en deux moitiés d'une symétrie parfaite. De chaque côté de cet axe, les quatre faces du grand octogone qui constitue le pourtour du territoire français se disposent suivant les lois d'une véritable polarité. [...] Ainsi la position symétrique des huit côtés de la périphérie est complète. Une diagonale, menée du nord-est au sud-ouest à travers le centre de la France, réunit deux frontières terrestres, celle de la Belgique et de l'Espagne, tandis que la diagonale du nord-ouest au sud-est rejoint les deux mers, l'Atlantique et la Méditerranée. Pour comble de régularité, la France est parfaitement orientée par rapport au pôle et à l'équateur. Le territoire français, si régulier dans sa forme, offre dans son relief une disposition des plus heureuses qui rappelle celle des corps organisés.» (1864)

Les publications de la maison Hachette ont été le véhicule de la diffusion de cette image octogonale: l'Introduction d'E. Reclus paraît en 1905, avec des mises à jour, clôturant le *Dictionnaire géographique et administratif de la France* de Joanne. Chez le même éditeur, le *Nouveau dictionnaire de géographie universelle* de Vivien de Saint-Martin, auquel collabore Reclus, en reprend une version voisine (1884). Par ailleurs, P. Larousse a diffusé l'image de l'octogone par son article sur la France du *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle* (1872, t. VIII), qui cite longuement Reclus.

Il est fort plausible que l'octogone ait été suggéré à Reclus par cette forme forte, le «8 jurassique», inventé par Elie de Beaumont et Dufrénoy dans la présentation de leur *Explication de la carte géologique de la France* (1841). Il les cite abondamment et de fait ils l'ont inspiré comme ils ont marqué nombre de contemporains. Ceux-ci n'en ont pas pour autant adopté l'octogone, non plus que Reynaud, admirateur d'Elie de Beaumont, mais Reclus de son côté n'a pas repris l'hexagone par lequel C. Ritter schématisait la France. Les textes de Reclus montrent sa fascination par le huit et les deux pôles, «répulsifs» et «attractifs», qui selon les deux géologues structurent le territoire.

à un graphisme devenu référence. Enfin, cette figure n'est plus un contour en tireté mais une forme pleine, continue. Ces transformations graphiques nous font dire que l'hexagone tend à représenter un territoire, avec ses limites et son étendue intérieure: un territoire, si abstrait soit-il, plutôt qu'un contour et plutôt qu'une plaque signalétique!

Un deuxième ensemble de signes convergents réside dans les caractères fonctionnels des supports de l'imagerie hexagonale: ils révèlent une association étroite, quasi inaugurale, entre la représentation graphique de l'hexagone parfait dans lequel se moule la France et l'aménagement du territoire. Ainsi, les premières figures régulières de l'hexagone sont liées à des publications proches des milieux de l'aménagement, que ce soit le fait des *Cahiers de l'hexagone* édités par le Centre d'échanges et de perfectionnement des cadres de l'action régionale au début des années 1960 ou de l'ouvrage *Aménager l'hexagone* publié par A. Trintignac et préfacé par Ph. Lamour, en 1964. Et le titre «Aménager l'hexagone» salué dans la *Vie française* (1963) la création de la DATAR.

Ces caractères formels et fonctionnels de l'iconographie nationale nouvelle des années 1960 dessinent un projet auto-centré à forte composante spatiale, fondée sur une stratégie d'organisation dans des frontières et d'investissement du territoire. Le trope désigne ainsi l'une des modalités de ce «nationalisme intensif» que, selon l'expression de M. Winock (1986), le charisme du général de Gaulle a substitué au «nationalisme extensif» du temps de la grandeur impériale.

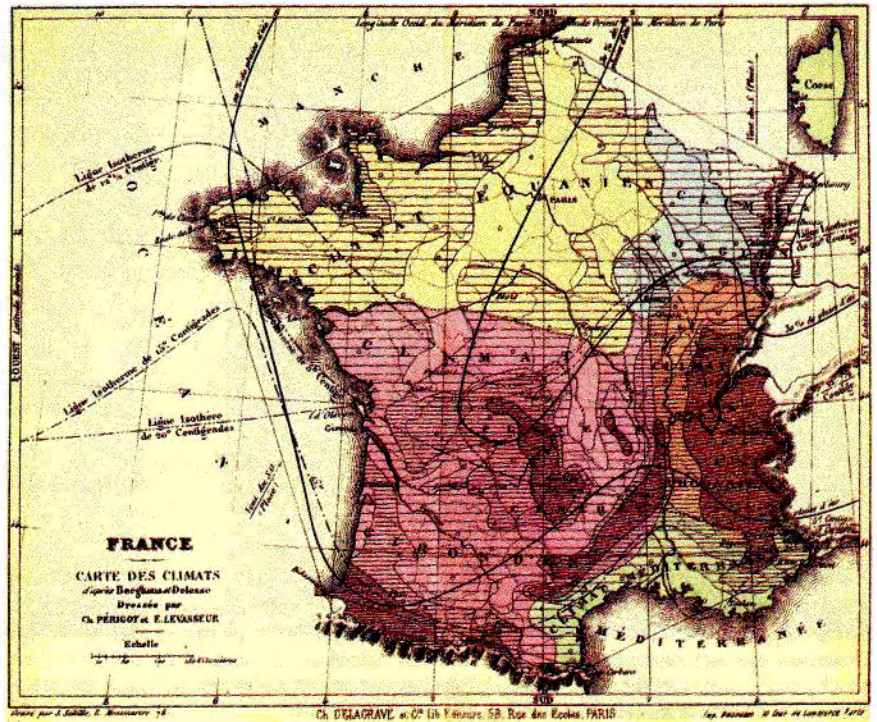
La fin du message subliminal ?

L'hexagone est devenu un véritable logo depuis 1975 environ (Robic, 1988). Il s'est banalisé par son utilisation dans des publicités privées et publiques et dans des

entreprises de «marketing» national, telle la campagne menée par le Commissariat d'Etat au tourisme pour faire découvrir le «pays qui dépayse», en 1986. La reconnaissance immédiate qu'il produit depuis une décennie a sa contrepartie: le message initial moderniste n'y passe plus, puisque l'hexagonal signifie le franco-centrisme.

Aussi ne faudrait-il pas discerner des hexagones là où ils ne figurent plus, telle cette publicité pour la manifestation vidéo de Montbéliard où la ville est placée au bord et à l'intérieur d'un O: on y verrait plus volontiers l'ambition mondiale plutôt qu'une position dans l'espace français (cf. *Mappe-monde*, 1986, n°4, p. 48). Cela ne signifie pas que l'hexagone soit totalement exclu de l'arsenal médiatique lorsque celui-ci défend des projets trans-nationaux, comme le montre telle page publicitaire prônant la réalisation d'une branche supplémentaire de TGV entre Dijon et Mulhouse, en direction de l'Europe centrale. L'hexagone y figure encore, mais décentré vers l'est, et agrandi à la taille de l'Europe (Cohen et al., 1989)! Les espaces de référence ont changé. Il n'est pas sûr que des images nouvelles pour messages et enjeux nouveaux soient fixées...

Les avatars scientifiques récents de l'hexagone pourraient-ils fournir un nouvelle forme de représentation de la France? Si la simplification des contours passe aisément dans l'enseignement, c'est probablement que le logo France est parfaitement assimilé. Mais il est utile de se demander de quelle espèce est cet hexagone figuré par le modèle spécifique de la France qu'a dessiné R. Brunet en 1973. A la lumière de la comparaison avec ses précédents, et de l'élaboration théorique sur les cartes-modèles, ce n'est ni un lo-go, ni même une simplification géométrique *grosso modo* ressemblante. Ses six facettes, bords d'une maille de souveraineté

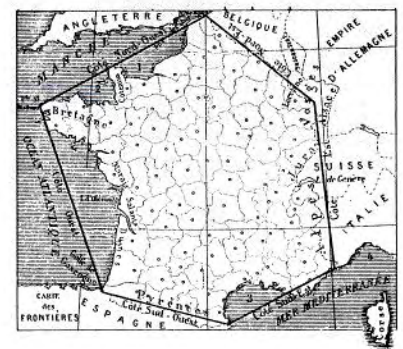


Source: (3a) LEVASSEUR E., PERIGOT Ch., s.d, *Atlas de géographie physique politique et économique (France-Europe-Terre)*, Paris, Delagrave.

3 a. Sur cette carte climatique figure l'un des premiers hexagones donnés à voir dans les publications françaises: elle paraît dans l'*Atlas de géographie physique, politique et économique* publié chez Delagrave par E. Levasseur et Ch. Périgot peu après la guerre de 1870. L'amputation de l'Alsace et la Lorraine y est visible: les anciennes frontières figurent et les provinces perdues restent (presque) en blanc.

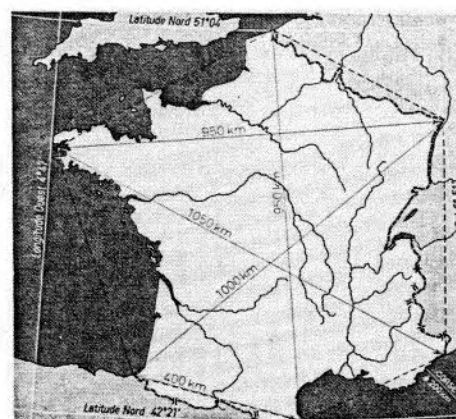
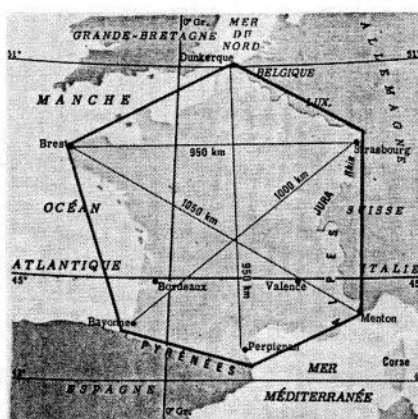
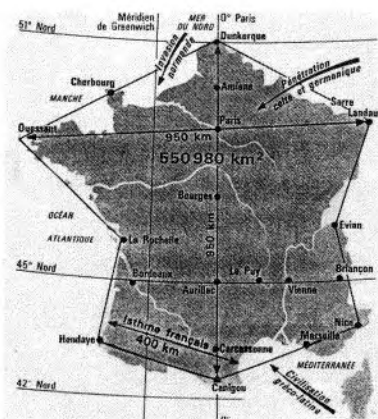
La défaite a accéléré un mouvement de modernisation de l'enseignement dans lequel E. Levasseur (économiste, statisticien, historien) a joué un rôle d'expert. C'est dans ses ouvrages et atlas édités à la fin de l'Empire par la librairie Delagrave, pour l'école primaire et pour l'enseignement secondaire spécial (moderne), qu'il a «inventé» la France hexagonale. L'hexagone figure sur un fond du relief et sur la carte climatique dans les *Cartes pour servir à l'enseignement de la France et de ses colonies (géographie et statistique)* (1868) et dans la *Petite géographie de la France et de ses colonies à l'usage des écoles primaires* (1868). A cette date (parce qu'il s'agit d'un manuel du primaire?), le texte ne contient pas le mot d'hexagone, se contentant de signaler les trois frontières de mer et les trois frontières de terre, après avoir fait tracer «six lignes droites [par lesquelles] on dessinerait une figure géométrique qui représente à peu près et qui enveloppe un vaste territoire dont la longueur est d'environ 1000 kilomètres du nord au sud, et la superficie de 543 000 kilomètres carrés ou millions d'hectares (y compris la Corse).»

3 b. Dans les nombreux manuels publiés par Levasseur, tels ceux consacrés à la *France avec ses colonies* (1877), le premier croquis représente «l'hexagone figurant la forme générale de la France», sur un fond départemental comme la précédente planche, mais avec une rectification des sommets de l'hexagone dans l'est — le repère étant désormais le mont Donon —, le tracé des anciennes frontières persistant. Le texte affiche désormais le nom du polygone: «Tracez sur la carte d'Europe un hexagone, ou figure à six côtés [...] vous aurez une figure géométrique qui circonscrit à peu près un vaste territoire. [...] Ce territoire est la France.»



Source: (3b) LEVASSEUR E., 1877, *La France avec ses colonies*, Paris, Delagrave.

3. La France hexagonale d'Emile Levasseur (1868, 1877)

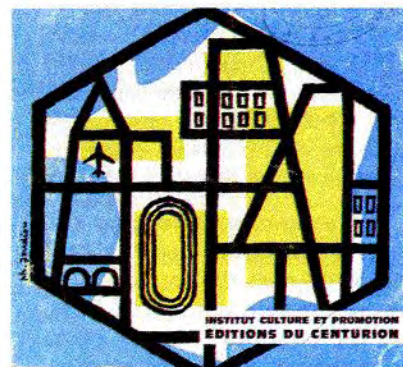


Sources: (4a) PREVOT V. et al., 1963, *Géographie (classe de première)*, Paris, Belin.
 Sources: (4b) BLANC A., L. PERNET, 1966, *Géographie (classe de troisième)*, Paris, Hachette.
 Sources: (4c) LACOSTE Y. et OZOUF M., 1963, *Géographie (classe de troisième)*, Paris, Nathan.

4. Quelques contours pédagogiques

Les grands textes régissant l'enseignement public ont repris amplement la figure hexagonale, lui assurant une diffusion supérieure à celle de l'octogone. C'est le cas du *Dictionnaire pédagogique et d'instruction publique* de F. Buisson, bible des instituteurs de l'école laïque publiée aussi par Hachette à partir de 1877, avec l'article sur la France dû à G. Meissas qui, à plusieurs indices, semble effectivement inspiré par Lavasseur. Quelques références à Reclus sont repérables aussi. Utilisant ces deux informateurs, l'auteur trace comme un réseau magique de lignes (axes et diagonales) qui marquent le caractère exceptionnel du territoire français, en dépit d'une perte qui n'est, curieusement, pas signalée dans ce texte. Qu'en pensent André et Julien, qui entamaient à l'époque leur tour de France, —avec des cartes de détail mais nulle carte d'ensemble avant l'édition de 1905?

Dans les manuels du Secondaire l'hexagone a dominé, mais sans hégémonie: le cours Demangeon publié chez Hachette en 1938 est fidèle à l'octogone, ainsi que le manuel Belin publié en 1963 (4 a). Par contre, au milieu des années 1960 on découvre un hexagone dans la collection Perpillou de la maison Hachette (4 b), sous le titre «L'hexagone français» et la légende «Des contours symétriques, une forme harmonieuse» qui est reprise de P. Foncin, entre autres auteur de manuels et atlas et administrateur de l'école de la Troisième République; curieusement un hexagone aussi dans le manuel Ozouf-Lacoste chez Nathan (4 c), chez Baillière et chez Colin...



Source: (5a) Cliché CNAC-GP, Audiovisuel CB.
 Source: (5b) Monnaie de Paris.
 Source: (5c) TRINTIGNAC A., 1964, *Aménager l'hexagone. Villages, villes, régions*, Paris, Ed. du Centurion [D.R. Ph. Joudion].

5. Effigies

Le portrait-relief de Pompidou de 4 m sur 3 en aluminium a été commandé à Vasarely pour l'inauguration du Centre national d'art et de culture Georges Pompidou, le 31 janvier 1977. La pièce d'un franc réalisée par la Monnaie de Paris en 1988 pour commémorer le trentième anniversaire de la Cinquième République porte sur l'avvers un profil de De Gaulle et au revers ... l'Hexagone. Le Nouveau Franc date du 1er janvier 1960. Figure de la France dans la perfection d'une épure (dessin de couverture de *Aménager la France. Villages, villes, régions*).

nationale, seraient des chorèmes: elles prennent sens chacune comme lieu particulier d'interaction spatiale avec l'extérieur. Et s'il se révélait suffisant de ne considérer que

cinq faces ou nécessaire d'en ajouter deux, alors, adieu l'hexagone, de nouveaux pentagone et octogone seraient de mise dans les publications Reclus...



**MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE
DU COMMERCE EXTÉRIEUR
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

6. Logos

Emblème des Assurances générales de France créé en 1975, avec référence explicite à l'hexagone et une ouverture du sigle vers l'extérieur.

Badge auto-collant diffusé par le parti socialiste pour un colloque sur l'éducation (1985).

Logos hexagonaux aux trois couleurs: Chambre de commerce et d'industrie; Ministère de l'industrie, du commerce extérieur et de l'aménagement du territoire (le logo a été d'abord redessiné pour le Secrétariat au tourisme et utilisé dans sa campagne publicitaire de 1986). Le logo de l'Association des maires de France est ceinturé de l'écharpe tricolore.

Document: Hexagones emboîtés ou Paris, capitale de l'Hexagone (Jean et Léonce Reynaud, 1841-1843)

Selon N.B. Smith, quelques ouvrages allemands de la fin du XVIII^e siècle comparent la France à un hexagone. Smith date de 1830 et 1858 les premières apparitions de cette forme en langue française (un *Dictionnaire géographique* publié en Belgique et l'*Encyclopédie du XIX^e siècle*).

En fait, en 1841, l'encyclopédiste, ex-saint-simonien, Jean Reynaud complète par la description d'une France elle-même hexagonale le modèle hiérarchique d'aires d'influences hexagonales qu'il expose dans son article sur les Villes publié en 1841 (Robic, 1982).

Lisons-le, décrivant l'Europe:

«Si, après avoir simplifié [en un triangle] le corps de l'Europe, on s'applique à considérer sa configuration intérieure, on se trouve d'abord frappé de l'aspect d'une région parfaitement distincte qui en occupe le sommet. Sa figure est, à peu près, hexagone. Deux de ses côtés donnent sur l'Océan, un sur la péninsule qui sépare la Méditerranée de l'Océan, un sur la Méditerranée, deux sur le continent. Elle se tranche en tout par des traits si précis que l'intention qui a guidé dans son établissement la main du Créateur est pour ainsi dire évidente. [...] Ainsi, sur trois de ses faces, cette contrée est au continent, et sur trois autres à la mer; elle a sa symétrie, ses remparts, ses portes de terre et de mer; son plan est si nettement déterminé qu'on pourrait en faire un modèle pour une grande ville. [...] Au-delà de ces belles frontières de France, le corps de l'Europe ne présente plus la même netteté. Sa symétrie s'embarasse et finit par faire place à une vague uniformité.» (*Encyclopédie nouvelle*, V, «Europe», pp. 153-154).

Relisons-le, parlant des villes:

«Il est évident que, théoriquement, dans le cas d'un territoire uniforme, leur position géométrique à l'égard des villages est exactement la même que celle des villages à l'égard des champs; c'est-à-dire qu'étant donné un territoire divisé en hexagones ruraux, on y assignerait la position des villes par de nouveaux hexagones embrassant un nombre déterminé des premiers, et dont les villes occuperaient le centre. [...] Par où l'on voit comment, à partir des villages, les diverses agrégations se gradent naturellement suivant une hiérarchie qu'on peut approximativement réduire à trois ou quatre degrés jusqu'à l'agrégation capitale de la nation.» (*Encyclopédie nouvelle*, VIII, «Villes», p. 673)

Apparemment excentrique, la capitale est, selon J. Reynaud, parfaitement bien située dans son territoire, c'est-à-dire dans un système de gravitation intérieure et extérieure. Cependant des perfectionnements de l'organisation de cette «terre d'élite» qu'est la France au naturel devraient encore être opérés, afin d'y constituer un véritable «territoire d'élite», par l'amélioration de la communication interne, condition nécessaire selon lui à la viabilité d'une nation. C'est précisément les axes de circulation réels et potentiels qu'il détaille dans le même article consacré à l'Europe.

Son frère Léonce Reynaud, polytechnicien lui-aussi, écrit parallèlement dans le même ouvrage où figure la théorie des villes:

«C'est de Paris, avons-nous dit, et il est inutile d'insister davantage sur ce point, que doivent partir nos principales lignes pour se diriger de là vers nos frontières maritimes et continentales, et en se rattachant, autant que possible, à tous nos grands centres de population. Ce réseau, réduit à sa plus simple expression, sera composé de trois lignes de Paris à la mer, aboutissant à nos principaux ports de Méditerranée, de l'Océan et de la Manche, à Marseille, à Nantes et au Havre, et de trois autres lignes aboutissant à nos frontières, de Belgique par Lille, d'Allemagne par Strasbourg, d'Espagne par Bayonne.» (*Encyclopédie nouvelle*, «Voies de communication», VIII, p. 710)

L'hexagone est donc ici encore bien présent, dans une configuration fonctionnelle apparemment classique, celle de la jonction Paris-frontières. L. Reynaud offre pourtant là l'une des premières présentations détaillées d'un véritable système national de communications. La représentation mentale d'un hexagone français, — l'hexagone étant une figure relativement classique dans les réflexions anciennes sur les formes de la nature —, a pu jouer un rôle dans cette totalisation, qu'elle soit ou non chez son initiateur J. Reynaud l'extension consciente des hexagones constituant le pavage théorique de l'espace des villes.

Références bibliographiques

- BRUNET R., 1973, «Structure et dynamisme de l'espace français: schéma d'un système», *L'Espace géographique*, n°4, pp. 249-254.
- CHALEARD M.C., 1988, «La vision du monde dans les manuels de géographie français autour de la seconde guerre mondiale», *L'Espace géographique*, n°4, pp. 289-298.
- COHEN J., GUERRINI M.C., MATHIEU N. et ROBIC M.C., 1989, «L'iconographie dans l'aménagement du territoire: changer la donne et/ou donner le change?», *Colloque de géographie politique*, L'Etat et les stratégies du territoire hier et aujourd'hui, Paris, 29-30 mai, 13 p. dact. et posters.
- France (La) en quête de puissance (1956-1962), 1989, *Relations internationales*, 57 et 58.
- GEORGE F., 1983, *Histoire personnelle de la France*, Paris, Balland, 271 p. Cf. «De Gaulle, le militaire artiste», pp. 99-121.
- GIRARDET R., 1972, *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962*, Paris, La Table ronde [réédition 1978, Hachette (Pluriel), 506 p.]
- NORDMAN D. et REVEL J., 1989, «La formation de l'espace français», pp. 29-169. in: BURGUIERE A. et REVEL J., 1989, *Histoire de la France. L'espace français*, Paris, Editions du Seuil, 672 p.
- PIVETEAU J.L., 1984, «La France de Michelet. Génie des lieux, césures et gradients», *Cahiers de l'Institut de géographie de Fribourg*, n°2, pp. 31-49.
- ROBIC M.C., 1982, «Cent ans avant Christaller... une théorie des lieux centraux», *L'Espace géographique*, n°1, pp. 5-12.
- ROBIC M.C., 1988, «Le panneau Hexagone-France: A l'heure du monde?», *Géopoint 86: La carte pour qui, la carte pour quoi?*, Avignon, Groupe Dupont, Faculté des Lettres et Sciences humaines (Actes du Colloque Géopoint, 30-31 mai 1986), 248 p., pp. 223-230.
- ROBIC M.C., 1989, «Métropole/Métropole. Les géographes et les métropoles d'équilibre», *STRATES*, IV (à paraître).
- SMITH N. B., 1969, «The idea of the French Hexagon», *French historical studies*, VI, 2, pp. 139-155.
- WEBER E., 1986, «L'Hexagone», NORA P. (dir.), *Les lieux de mémoire. II. La Nation*, t.2, Paris, Gallimard, 610 p., pp. 97-116.
- WINOCK M., 1986, «Chronique des années soixante. 6. De Gaulle au pinacle», *Le Monde*, 22 juillet.